



Étaient présents : Déléguées et délégués au Conseil général :

Abdoulaye Sy	2 ^e délégué, CP de la Région-de-Sherbrooke
Alexandre Malo,	2 ^e délégué, CP des Sommets
Antoine Prévost,	délégué, CP des Hauts-Cantons
Audrey Blanchet,	déléguée, CP du Lac-Saint-Jean
Audrey Lecours,	2 ^e déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
Audrey Proulx,	2 ^e déléguée, CP des Patriotes
Benoit Champagne,	délégué, CP des Sommets
Christian Slachetka,	délégué, CP des Mille-Îles
Clémence Morin,	déléguée, CP des Découvreurs
Elham (Elie) Eshaghpour,	déléguée, CP Marguerite-Bourgeoys
Élise Courcelles,	déléguée, CP de l'Énergie
Érick Sullivan,	délégué, CP de Charlevoix
Estéban Gendron,	2 ^e délégué, CP au Cœur-des-Vallées
Fernanda Vieira Pasqualetto,	déléguée, CP des Monts-et-Marées
François Silvestro,	2 ^e délégué, CP des Monts-et-Marées
Geneviève Lamoureux,	2 ^e déléguée, CP Marie-Victorin
Gilles Simard,	2 ^e délégué, CP des Affluents
Hala Jawlakh,	2 ^e déléguée, CP Marguerite-Bourgeoys
Jacinthe Malo,	déléguée, CP de la Capitale
Jacky Malenfant,	2 ^e déléguée, CP des Phares
Jade Messier,	2 ^e déléguée, CP de Saint-Hyacinthe
Janie Villeneuve,	2 ^e déléguée, CP de Charlevoix
Jérôme Maltais,	délégué, CP des Draveurs
Jessica Beauchemin,	déléguée, CP de Sorel-Tracy
Jimmy Meunier,	délégué, CP du Pays-des-Bleuets
Johannie Riendeau,	2 ^e déléguée, CP de la Riveraine
Jonathan Therrien,	délégué, CP de la Région-de-Sherbrooke
Josianne Ricard,	2 ^e déléguée, CP de l'Énergie
Julie Boissonneault,	2 ^e déléguée, CP du Val-des-Cerfs
Karyne Venne,	déléguée, CP de la Rivière-du-Nord
Katherine Fiset,	déléguée, CP des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Kathleen Boyer,	déléguée, CP de la Vallée-des-Tisserands
Manuelle Pellicer,	déléguée, CP du Val-des-Cerfs
Margarita Solis,	déléguée, CP des Laurentides
Marie-Claude Harvey,	2 ^e déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
Marie-Claude Vigneault,	2 ^e déléguée, CP des Bois-Francs
Marie-Elaine St-Ours,	déléguée, CP de la Riveraine
Marie-Eve Cloutier,	2 ^e déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs
Marie-Ève Lapointe,	2 ^e déléguée, CP du Lac-Saint-Jean
Marie-Ève Provencher,	déléguée, CP des Bois-Francs
Marie-Eve Turcotte,	déléguée, CP des Patriotes
Mélanie Huard,	déléguée du FPEHDAA, CCSEHDAA du CSS du Val-des-cerfs

Mélanie Laviolette,	Présidente de la FCPQ
Mélanie Villemaire,	2 ^e déléguée, CP des Mille-Îles
Mylène Guertin,	2 ^e déléguée, CP des Grandes-Seigneuries
Nadia Ménard,	déléguée, CP des Samares
Nadia Laurin,	2 ^e déléguée, CP des Laurentides
Nancy Dumont,	déléguée, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Nicolas Brosseau,	délégué, CP Marie-Victorin
Patricia Lavallée,	déléguée, CP de la Côte-du-Sud
Sabrina Devlin,	2 ^e déléguée, CP des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Simon Lajoie,	2 ^e délégué, CP des Portages-de-l'Outaouais
Stéphanie Gaudreault,	2 ^e déléguée, CP de la Jonquière
Stéphanie Therrien-Thériault,	2 ^e déléguée, CP des Samares
Stéphanie Powers,	déléguée du FPEHDAA, CCSEHDAA du CSS des Draveurs
Suzette Bernard,	déléguée, CP des Portages-de-l'Outaouais
Sylvie Perron,	déléguée, CP des Phares
Valérie Jean,	2 ^e déléguée, CP des Navigateurs
Vanessa Webster,	2 ^e déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
Vickie Fréchette,	déléguée, CP de Saint-Hyacinthe
Viviane Drapeau,	2 ^e déléguée, CP de la Rivière-du-Nord

Aussi présents au Conseil général :

Corinne Payne,	directrice générale
Margaux Verney-Baudrion,	secrétaire générale
Marie-Hélène Talon,	coordonnatrice du service aux parents
Hervé Charbonneau,	responsable de la formation et des activités
Huguette Pagé,	conseillère aux affaires corporatives
Annie Goudreau,	adjointe à la recherche et aux services aux parents
Lyne Guérin,	adjointe à la formation et aux activités
Marina Esposito,	agente aux communications

Étaient présents par visioconférence en divers lieux :

Anna Lapierre Renaud,	2 ^e déléguée, CP des Îles
Bruno Dorilas,	2 ^e délégué, CP de la Pointe-de-l'Île
Catherine Martel,	substitut, CP de la Vallée-des-Tisserands
Caroline Jolicoeur,	déléguée, CP Harricana
Christine Doré,	déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
Eureka Toussaint,	2 ^e déléguée, CP des Draveurs
François Décary-Gilardeau,	2 ^e délégué, CP des Appalaches
Josée Drouin,	déléguée, CP des Hautes-Rivières
Katie Dubois,	2 ^e déléguée, CP de la Capitale
Marc Champagne,	délégué, CP des Trois-Lacs
Marjolaine Nadeau,	déléguée, CP des Appalaches
Marie-Claude Néron,	2 ^e déléguée, CP du Pays-des-Bleuets
Mélanie Milot,	déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs
Melha Kamel,	déléguée, CP de la Pointe-de-l'Île
Michaël Fillion,	délégué, CP de la Jonquière
Tommy Yaun,	délégué, CP René-Lévesque
Yannick Vair,	2 ^e délégué, CP des Hautes-Rivières

Absences des déléguées et délégués :

Amélie Roberts,	2 ^e déléguée, CP Harricana
Angélique Leroux-Bourdon,	2 ^e déléguée, CP des Trois-Lacs
Alexandra Bujold,	2 ^e déléguée, CP René-Lévesque
Annie Tremblay,	2 ^e déléguée, CP du Fer
Catherine Michaud,	2 ^e déléguée, CP de la Baie-James
Caroline Dupuis,	2 ^e déléguée, CP de la Baie-James
Chantal Dufort,	2 ^e déléguée, CP des Chic-Chocs
Christiane Rheault,	déléguée, CP des Chic-Chocs
David Lavoie,	délégué, CP de l'Estuaire
David Lessard,	délégué, CP de Portneuf
Édith Lafrenière,	déléguée, CP des Navigateurs
Évelyne Rouillard,	déléguée, CP des Grandes-Seigneuries
Frédéric Ouellet,	2 ^e délégué, CP de l'Estuaire
Kaden Viel,	2 ^e délégué, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Katie Sauriol,	2 ^e déléguée, CP des Hautes-Laurentides
Kim Rousseau,	2 ^e déléguée, CP des Hauts-Cantons
Michelle Anne Wesley,	déléguée, CP des Premières-Seigneuries
Myriam Solomon,	déléguée, CP des Îles
Noémie Bouchard,	déléguée, CP des Hautes-Laurentides
Rosemarie Miron,	déléguée, CP des Affluents
Stéphane Lapierre,	2 ^e délégué, CP des Découvreurs
Stéphanie Pineault-Chambers,	déléguée, CP du Fer
Stéphanie Poulin,	2 ^e déléguée, CP des Premières-Seigneuries
Sylvie Langlois,	2 ^e déléguée, CP de la Côte-du-Sud
Véronique Leroux,	déléguée, CP au Cœur-des-Vallées
Zaphia Couillard,	2 ^e déléguée, CP de la Vallée-des-Tisserands

Ne sont pas nommés :

Délégué 1, CP de Rouyn-Noranda
Délégué 2, CP de Rouyn Noranda
Délégué 1, CP du Lac-Abitibi
Délégué 2, CP du Lac-Abitibi
Délégué 2, CP Harricana
Délégué 2, CP de Portneuf
Délégué 1, CP de la Moyenne-Côte-Nord
Délégué 2, CP de la Moyenne-Côte-Nord
Délégué 1, CP du Littoral
Délégué 2, CP du Littoral
Délégué 1, CP Eastern Townships
Délégué 2, CP Eastern Townships

LE SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023, 8 h 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté que la procédure de convocation était conforme aux Règlements généraux de la FCPQ et ayant constaté le quorum, Corinne Payne, directrice générale, agissant à titre de présidente d'assemblée, déclare le Conseil général en mode hybride légalement constitué et ouvre la séance.

2. **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

La présidente, Mélanie Laviolette, fait un bref résumé des activités auxquelles elle a participé depuis le dernier Conseil général :

- Participation à la Clôture de la consultation pour la jeunesse, qui visait à recueillir les besoins, les ambitions et les préoccupations des jeunes du Québec, dans le but d'élaborer le prochain plan d'action jeunesse.
- Présente à l'inauguration du Lab-École de Maskinongé, pour voir les innovations que l'équipe du Lab-École propose pour nos établissements.
- Des membres de l'équipe et du comité exécutif de notre Fédération ont participé au Colloque sur le respect des droits des élèves HDAA, organisé par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- Participation au Colloque de la Fédération des centres de services scolaires du Québec et de l'Association des directions générales scolaires du Québec, sur le thème de l'intelligence artificielle.
- Rencontre avec le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville où ils ont échangé sur la responsabilisation des parents, la valorisation de leur rôle, le plan pour contrer la violence et sur nos demandes de modifications à la Loi sur l'instruction publique.
- Participation du vice-président, Jérôme Maltais, et de la directrice des communications et des affaires publiques, Stéphanie Rochon, au Forum ***Bien manger à l'école*** organisé par le PASUQ.
- Participation à la conférence de presse du collectif la Voix des jeunes compte.

Elle aborde également la grève du Front commun et de la FAE et les répercussions sur la réussite éducative. Le sujet sera discuté au point 7 de l'ordre du jour.

3. **50^e DE LA FCPQ**

La directrice générale fait une mise à jour des travaux entourant le 50^e de la FCPQ. Elle parle des objets promotionnels et rappelle que le Vendredi fou et la Campagne « je participe » se poursuivent. Elle souligne qu'il est important de s'inscrire et de réserver son hébergement tôt. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la Fédération.

4. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le projet d'ordre du jour était accessible sur l'Extranet (Accès Délégués) et il a été transmis dans le Délégués Express.

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de la séance
2. Mot de la présidente
3. 50^e de la FCPQ
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 novembre 2023
6. Rapport de la direction générale
7. Code de vie - Rôle du CÉ
 - Mise en contexte
 - Exercice de réflexion

Pause

8. Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles
 - Mise en contexte
 - Exercice de réflexion

Dîner

9. Programme Passe-partout + (MEQ)

- Présentation
- Période de questions

Pause

10. Communication école-famille

- Mise en contexte
- Exercice de réflexion

11. Parents.Québec

- Mise en contexte
- Exercice de réflexion

12. Mot de clôture

13. Prochain Conseil général

14. Évaluation de la séance

15. Levée de la séance

RÉSOLUTION # 2023-12-02 — CG — 316

Il est proposé par Nicolas Brosseau

Appuyé par Benoît Champagne

Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour du Conseil général en mode hybride du 2 décembre 2023 soit adopté avec les corrections suivantes:

*Point 7 : Code de vie – Rôle du CÉ **déplacé** au point 11.*

Point 11 : Parent.Québec est annulé.

*Le **nouveau point 7** sera : Grève des enseignantes et enseignants.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2023

Le procès-verbal de la séance du Conseil général du 2 novembre 2023 était accessible sur l'Extranet.

RÉSOLUTION # 2023-12-02 — CG — 317

Il est proposé par Mélanie Huard

Appuyé par Clémence Morin

Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil général du 2 novembre 2023 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Corinne Payne, directrice générale, présente la Fédération : la structure, l'équipe, elle explique ce qui nous gouverne – la planification stratégique et les différentes actions entreprises pour la réaliser. Pour chaque axe, elle présente les indicateurs (ANNEXE I).

Axe Leadership de la Fédération

En fonction des objectifs, elle cite les actions posées : capsules vidéo FCPQ, 50^e anniversaire de la Fédération, collaboration avec EPCA, CNPF, CSS, Directions, GRICS, révision des Règlements généraux et développement

de Parents.Québec. En primeur, il y a le visionnement de la capsule vidéo « Avantage FCPQ », on prévoit qu'elle sera disponible en janvier pour les milieux.

La directrice générale poursuit ses informations en parlant des rencontres avec les organisations avec qui on partage des informations et des avis et en parlant des comités sur lesquels la Fédération siège avec des partenaires.

Axe Mobilisation des membres - Axe Services aux membres

Elle nous parle du nouveau service d'accompagnement, des formations offertes et des fiches/documents disponibles.

Axe Porter la voix des parents

Elle rappelle les objectifs et les actions posées:

- PL23-Suivi : étapes de l'adoption des projets de loi, la liste des exigences de la FCPQ. Dépôt des points saillants (ANNEXE II).
- Sondage LEGER (3^e année) : méthodologie, résultats.
- Comité violence/bien-être de nos enfants.
- Comité de transport.
- Projet 294/PRI.

Gagnantes du concours... photos des régions

Corinne Payne dévoile les photos gagnantes pour la région du Saguenay/Lac-Saint-Jean, il s'agit de Christine Doré, pour la région de l'Estrie, il s'agit de Julie Boissonneault et pour la région des Laurentides, la gagnante est Karyne Venne. Les gagnantes sont félicitées et une invitation est lancée pour les régions manquantes (ANNEXE III) à nous faire parvenir une photo.

7. GRÈVE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

Mise en contexte

La directrice générale explique ce qu'est une grève, le droit de grève, les droits des élèves (LIP – Section 1) et parle du communiqué de presse émis par la Fédération.

Exercice de réflexion

1. Dans le respect de notre mission, quel devrait être le message de la présidente de la FCPQ, pour la réussite et le bien-être de l'ensemble des enfants du Québec?
2. Quelles questions aimeriez-vous poser...

- ✓ À la partie syndicale
- ✓ À la partie patronale

PLÉNIÈRE

À la suite de la plénière, on informe les déléguées et délégués que nous reviendrons en fin de journée avec une proposition de message pour la présidente, qui tiendra compte des propos discutés.

PAUSE À 10H30 ET REPRISE À 11H

8. PLAN DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION DANS LES ÉCOLES

- Mise en contexte

Margaux Verney-Beaudrion, secrétaire générale, présente le cadre de la prévention et de la lutte contre l'intimidation et la violence dans les écoles et les extraits de la loi sur l'instruction publique (LIP) qui prévoit que le CÉ adopte le plan de lutte, qui doit contenir un certain nombre d'éléments, et son actualisation.

Elle nous explique les différents éléments en lien avec le :

- ✓ **Plan de prévention du MEQ**
- ✓ **Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**

À la suite de cette présentation, les déléguées et les délégués répondent à un **Sondage** : Et le plan de lutte de votre école?

- Exercice de réflexion

Les déléguées et délégués participent à un exercice de réflexion et d'échange sur le contenu du gabarit de plan de lutte du MEQ et sur les idées d'actions concrètes à mettre en œuvre dans chacun des axes du plan de prévention du MEQ à savoir : documenter, former, sensibiliser et soutenir.

DÎNER À 12H15 ET REPRISE À 13H15

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023 – 13H

Reprise des délibérations sous la présidence de Corinne Payne.

9. PROGRAMME PASSE-PARTOUT+ (MEQ)

- Présentation (ANNEXE V)

Janie-Claude St-Cyr, psychoéducatrice et collaboratrice au Programme-cycle de l'éducation préscolaire de la Direction des programmes d'études en formation générale des jeunes du ministère de l'Éducation, et Steve Bellavance, conseiller à l'éducation préscolaire du ministère de l'Éducation, présentent les grandes lignes du projet pilote **Passe-Partout +** (ANNEXE IV).

- Période de questions

À la suite de cette présentation, ils répondent aux questions des déléguées et délégués.

PAUSE À 14H40 REPRISE À 15H

10. COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLE

- Mise en contexte (ANNEXE V)

Marie-Hélène Talon, coordonnatrice du service aux parents, informe les déléguées et délégués que nous allons discuter des communications entre l'école et la famille. Elle débute par ce qui encadre l'émission des bulletins pour les élèves au Québec, le *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire*.

Elle explique ce qu'il contient :

- La nature et les objectifs des services éducatifs
- Le cadre général d'organisation des services : cycles, calendrier
- L'ensemble des matières devant être offertes aux élèves, le temps qui doit y être consacré

- L'évaluation des apprentissages, la sanction des études
- **Les renseignements et documents à remettre aux parents**

Question individuelle

1. Êtes-vous d'accord avec l'émission de deux bulletins plutôt que trois pendant l'année scolaire?
2. Si votre enfant répond à un des critères de l'article 29.2, est-ce que vous recevez des renseignements au moins une fois par mois?

- **Exercice de réflexion**

Les déléguées et délégués ont participé à une réflexion en atelier visant à dégager les éléments qui sont indispensables à une communication efficace qui soutient la collaboration des familles pour favoriser la réussite des élèves.

- **Plénière** : un membre de chaque groupe est venu présenter un élément qui a été jugé essentiel par son équipe.

PAUSE

11. **CODE DE VIE – RÔLE DU CÉ**

- **Mise en contexte**

Hervé Charbonneau, responsable de la formation et des activités, explique ce qu'est le code de vie, l'essentiel des informations qui ont été données se trouve dans la fiche thématique 7 de la *Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement* du MEQ (ANNEXE VI).

L'objectif est d'assurer un milieu sain et sécuritaire pour les élèves. Selon l'article 76 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement « *approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école* », ce qu'on appelle habituellement le « code de vie ». Par ailleurs, lorsque le contexte ou une situation particulière le requiert, une proposition visant à actualiser le code de vie doit être soumise à l'approbation du conseil par la direction de l'école.

Les déléguées et délégués répondent à un court **sondage** : Code de vie : **comment ça se passe chez vous?**

Cellulaires : un appel aux conseils d'établissement

Le 5 octobre dernier, le ministre de l'Éducation a émis une directive visant à interdire l'utilisation du cellulaire par les élèves à l'école. Cette directive du ministre est un bel exemple d'une situation où le conseil d'établissement peut être appelé à actualiser le code de vie.

Les déléguées et délégués répondent à un court **sondage** : Cellulaire : **où en êtes-vous?**

Concernant le rôle du comité de parents

- ✓ L'une des fonctions du comité de parents est de donner son avis au centre de services scolaire sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de celui-ci (*article 192 de la LIP, paragraphe 7°*).
- ✓ Il peut ainsi faire des recommandations au CSS quant à l'encadrement des élèves, et ce, afin de favoriser la création d'un environnement sécuritaire et favorable à la réussite de tous les élèves.

Les déléguées et délégués répondent à un court **sondage** : **Votre CP s'est-il déjà penché sur la question?**

- **Exercice de réflexion**

L'atelier prévu ne pouvant avoir lieu par manque de temps, on invite Les déléguées et délégués à réfléchir avec les membres de leur comité de parents sur la façon dont les conseils d'établissement et les comités de parents peuvent contribuer à ce que tous les élèves bénéficient d'encadrements favorisant le maintien d'un environnement sain et favorable à leur bien-être et leur réussite. À cet effet, ils recevront un questionnaire qu'ils devront remplir et acheminer à la Fédération.

7. **GRÈVES DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (SUITE)**

La directrice générale mentionne qu'à la suite de nos discussions de l'avant-midi et tel que promis, il y a présentation du message de la présidente.

À la suite de la lecture, les déléguées et délégués sont favorables au message de la présidente qui se libellerait comme suit :

« En tant que représentants des parents de tous les coins du Québec, sans prendre parti ni proposer une position à quiconque, nous demandons aux partis de poursuivre les négociations et les communications pour arriver à une entente qui sera satisfaisante, négociée et non imposée. Il faut trouver des solutions durables et ne pas perdre de vue notre objectif commun : le bien-être et la réussite de nos enfants. Ils méritent un enseignement de qualité.

Les comités de parents s'inquiètent concernant les conséquences qu'auront à court et moyen termes le temps de classe manqué qui ne sera peut-être pas rattrapé. La perspective d'offrir un service minimum devrait être envisagée, surtout à nos élèves les plus vulnérables.

On veut des écoles en santé! »

Les déléguées et délégués sont invités à demeurer sur place après le CG pour participer à l'enregistrement d'une vidéo de la présidente qui lira le message.

12. **MOT DE CLÔTURE**

La présidente, Mélanie Laviolette, remercie les déléguées et délégués pour les échanges. Elle présente et remercie les membres du comité exécutif, l'équipe de la FCPQ et les membres de l'équipe technique.

Elle rappelle qu'il y aura dans le Délégués express les informations pour les mises en nomination pour la **Semaine nationale de l'engagement parental du 27 mai au 2 juin 2024**, sous le thème ***Reconnaissons les parents engagés!***

Elle souhaite à tous un bon retour et un beau temps des fêtes en famille.

13. **PROCHAIN CONSEIL GÉNÉRAL**

Corinne Payne informe les membres que la prochaine séance du Conseil général aura lieu en mode virtuel le 25 janvier 2024, à 19h. Les déléguées et délégués sont invités à s'inscrire dès maintenant à cette rencontre.

14. ÉVALUATION DE LA SÉANCE

On invite les déléguées et délégués à remplir l'évaluation de la séance dès maintenant. Pour terminer, le CG Express sera déposé dans l'Accès délégués mardi prochain.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Aucun autre point n'étant soulevé,

RÉSOLUTION # 2023-12-02 — CG — 318

Il est proposé par Stéphanie Powers
Appuyé par Nadia Ménard
Et résolu à l'unanimité

DE lever la séance du Conseil général en mode hybride du 2 décembre 2023, il est 16h30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Mélanie Laviolette
Présidente de la FCPQ



Huguette Pagé
Secrétaire d'assemblée

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE	I	Rapport de la direction générale
ANNEXE	II	PL23-Suivis
ANNEXE	III	Liste des régions ou les photos sont manquantes
ANNEXE	IV	Présentation du projet pilote – Passe-partout +
ANNEXE	V	Communications école -famille
ANNEXE	VI	Fiche thématique 7 du MEQ - <i>Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement</i>